



Groupement des Locations Saisonnières

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 8 mars 2019

Salle d'Armes – Mairie de Gérardmer

Francis GEHIN, le président du groupement remercie Monsieur Bruno POIZAT Directeur de l'Office de Tourisme et Monsieur Hervé BADONNEL, président de l'Office du Tourisme, adjoint au maire et vice-président de la Communauté de Communes et les remercie de leur présence. Il excuse Régine SCREMIN (GLSVL).

L'assemblée réunit 32 propriétaires présents et 19 pouvoirs.

Le groupement compte 155 propriétaires à jour de cotisation fin 2018.

Il remercie également nos différents partenaires commerçants qui offrent des réductions sur présentation de la carte d'adhérent.

RAPPORT d'ACTIVITES

Francis GEHIN commence son intervention en remerciant les propriétaires présents et rappelle les principales missions du groupement :

Assurer la communication et la promotion de l'activité des loueurs saisonniers : Le groupement participe toujours aux manifestations organisées à Gérardmer :

Le Festival de Gérardmer (meublés offerts),

La fête des jonquilles en prenant une partie de l'organisation du goûter offert aux enfants des écoles, en collaboration avec les commerçants, le groupement des hôteliers et l'hôtellerie de plein air).

Le challenge des hivernants : remise d'un chèque cadeau de 150 € à valoir sur un séjour (par semaine de vacances), et distribution de petits cadeaux. Pendant les vacances de février le challenge a enregistré la participation pendant les 4 semaines de 90, 122, 110 et 85 personnes, soit un total de 407 personnes).

Fin mai 2020 le groupement participera également à la manifestation « Motor's days » avec la mise à disposition de 2 appartements. (A ce sujet le Président remercie à nouveau les propriétaires qui mettent à disposition leurs appartements pour ces différentes manifestations).

Le président remercie les responsables de l'OTI pour la Convention passée concernant aide matérielle et financière (3 000 €).

Assurer l'encaissement des chèques vacances pour les loueurs et assurer une permanence tous les premiers vendredi de chaque mois de 16h à 18h : Marie France CASTET et Régine SCREMIN assurent la permanence tous les premiers vendredis de chaque mois pour encaisser les chèques vacances, à cette occasion elles vendent différents produits d'accueil et le Président les remercie pour leur assiduité. (à noter : la commission retenue par ANCV est passée à 2.5 % au 1/01/2019)

Assurer auprès des propriétaires la communication sur la réglementation touristique :

Le président rappelle les obligations concernant la déclaration des locations en mairie, sur l'immatriculation des activités de loueurs saisonniers et donne des informations sur le classement des meublés de tourisme ainsi que sur les reversements de la taxe de séjour. (débat animé sur cette taxe de séjour.)

Il rappelle également que les propriétaires peuvent retrouver un certain nombre d'informations sur notre site Internet spécifique : www.groupement-location-vosges.fr

Le classement est un gage de qualité et permet un abattement de 71 % lors de la déclaration de revenus

Autre information :Aides possibles de la région Grand Est pour les meublés de tourisme :

www.grandest.fr/vos-aides-regionales/meubles-de-tourisme

Le rapport d'activités est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Martine VOINSON, trésorière, a présenté son rapport financier qui fait ressortir un solde de fonctionnement négatif de 719.65 €. Quitus est donné à l'unanimité à la trésorière pour les comptes annuels.

Le président propose de passer la cotisation à **15 euros** pour l'année 2020. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

INTERVENTION DE MONSIEUR PHILIPPE THOMAS (GLSVL)

Philippe a créé deux pages facebook : une réservée aux membres du groupement et l'autre pour tout public.

Groupement des loueurs Saisonniers Vosges - groupe public :
<https://www.facebook.com/groups/403069000263982/>

Groupement des locations saisonnières de la vallée des lacs – (groupe secret) :
<https://www.facebook.com/groups/1846984352047007/>

Il présente la synthèse du sondage effectué auprès des loueurs de meublés. Sur 155 propriétaires adhérents, 130 réponses sont parvenues au groupement soit un taux de réponse de 87% remarquable.

INTERVENTION DE MONSIEUR BRUNO POIZAT

Monsieur Poizat présente le bilan de l'année de la centrale de réservation et différents histogrammes et amène quelques précisions sur les origines de la clientèle étrangère et française et le Président le remercie pour sa présentation.

Monsieur Poizat informe l'assemblée qu'il existe des boîtiers WIFI à louer auprès de l'office du tourisme pour les propriétaires qui n'ont pas de connexion dans leur meublé, renseignements complémentaires auprès de Xavier ADAM à la centrale de réservation (caution 150 € et location 39 €)

INTERVENTION DE MONSIEUR HERVE BADONNEL

Pour la ville de Gérardmer et l'Office du Tourisme l'association des loueurs a une grande importance dans le paysage de la ville. Le tourisme représente une part importante des emplois. Il souhaiterait dans l'idéal que les forfaits de skis soient communs à toutes les stations.

INTERVENTION DE MADAME ELIANE FERRY

Eliane soulève le problème de l'école de ski à propos des cours de skis, trop de demandes de cours n'ont pas pu être honorées. (peut-être en cause aussi le découpage des zones de vacances.)

RENOUVELLEMENT DU COMITE :

Pas de nouveaux candidats pour le moment, mais Monsieur Jérôme PARMENTIER sera invité à la prochaine réunion du comité

Mesdames VOINSON (50 voix), SCREMIN (49 voix) et GERMAIN (49 voix) sont réélues pour 3 ans.

Le président clôture l'assemblée en remerciant une nouvelle fois les participants et différents intervenants et les invite à partager le pot de l'amitié. Fin de la réunion à 22 heures 30.